

Fiche d'information

Phénelzine (Nardil®)

Antidépresseurs

Présentation

Comprimé pelliculé à 15mg conditionnés dans un flacon de 60 comprimés

Conservation

Conservez votre médicament dans son flacon et à l'abri de la lumière et de la chaleur.
Ne pas laisser à la portée des enfants.

Disponibilité

Ce médicament ne dispose pas d'autorisation de mise sur le marché mais bénéficie d'une autorisation temporaire d'utilisation. A ce titre, il est dispensé uniquement dans les pharmacies d'établissement de santé.

Quel bénéfice attendre de ce médicament ?

Il est prescrit pour soulager la tristesse, l'absence de motivation, les troubles du sommeil, qui accompagnent souvent la dépression et pour aider à retrouver un mieux-être.

Le médicament occupe une place importante dans votre démarche de soins, car il permet de diminuer progressivement les symptômes liés à la maladie et vous aider à renforcer vos relations et vos activités. Mais le médicament à lui seul n'est pas totalement suffisant pour votre rétablissement. Il est très souvent nécessaire d'être soutenu par un accompagnement psychothérapique et de poursuivre des activités de votre choix (loisir, lecture, activités culturelles, etc.).

La phénelzine est indiquée dans le traitement de la dépression sévère lorsque d'autres méthodes de traitement ont échoué.

Comment prendre votre médicament ?

Il doit être pris en respectant la posologie prescrite sur votre ordonnance.
Les comprimés doivent être avalés avec un grand verre d'eau, pendant les repas en position assise ou debout.

Que faire en cas d'oubli d'une prise ?

Si le retard est de **moins de deux heures**, prenez immédiatement le médicament.
Au-delà de deux heures, sautez la prise et prenez la quantité prescrite la fois suivante.

Ne doublez jamais les doses pour compenser l'oubli d'une prise.

Quels effets indésirables peuvent apparaître ?

Ces effets indésirables peuvent ne jamais apparaître et sont différents d'une personne à l'autre.
La grande majorité des effets indésirables ne sont pas graves. Certains régressent, dès les premières semaines du traitement. Il faut les connaître pour pouvoir les identifier ou les éviter et, dans tous les cas, en parler à votre médecin qui recherchera une solution pour les atténuer, voire les faire disparaître.

Cette fiche fait mention des effets indésirables les plus souvent rencontrés par les patients ; d'autres effets plus rares peuvent parfois apparaître ; Parlez-en avec votre médecin ou votre pharmacien.

Effets	Que dois-je faire ?
Excitation, nervosité, insomnies	Ces effets sont souvent rencontrés durant les deux premières semaines de traitement. Contactez votre médecin s'ils persistent.
Vertiges, sensation de malaise en se levant	Levez-vous lentement. Si vous êtes couché, asseyez-vous un moment avant de vous lever doucement. Si les symptômes persistent, faites vérifier votre tension artérielle.
Constipation	Favorisez les aliments contenant des fibres (fruits crus, légumes verts), mangez des pruneaux et des figues et buvez suffisamment d'eau, en particulier le matin à jeun. Pratiquez une activité physique adaptée (marche...). Présentez-vous à la selle à heure régulière. En cas de douleurs abdominales et/ou de persistance de la constipation, contactez votre médecin ou votre pharmacien.

Que surveiller pendant le traitement ?

Le poids
Ce médicament peut entraîner une prise de poids.
Certains patients grossissent, d'autres pas.
Pour éviter une surcharge pondérale, il convient dès le début du traitement, de surveiller régulièrement son poids (une fois par semaine le premier mois, puis mensuellement), d'éviter les sucreries, les boissons sucrées, les grignotages entre les repas, de pratiquer une ou des activités physiques. Une prise de poids supérieure à 5 kg après trois mois de traitement nécessite une consultation diététique.

Les dents
Faites-les surveiller régulièrement (une fois par an) car ce médicament favorise l'apparition de caries. Brossez-les, si possible, après chaque repas, et sinon au moins une fois par jour, avant de vous coucher.

Les signes d'alerte
Prévenez immédiatement votre médecin en cas d'apparition d'une anxiété excessive, de tremblements, de mouvements incontrôlés et d'une rigidité musculaire

Quelles précautions à observer ?

Alimentation
Evitez de manger des aliments à haute teneur en protéines en particulier les aliments consommés vieillis ou fermentés (fromages et yaourts fermentés, harengs marinés, foie, bière, saucisse, café ou chocolat en excès...) au risque de provoquer des poussées de tension artérielle importantes

Hygiène de vie
Faites une activité physique dans la journée, ou au moins un peu de marche ou bien participez à des activités telles que la relaxation, le yoga, la sophrologie ou toute autre activité pouvant vous aider à vous relaxer. Evitez certaines situations : manque de sommeil, consommation d'excitants : (café, thé, cola, drogue).

L'alcool
La prise d'alcool est contre indiquée, car elle peut entraîner une somnolence excessive, augmenter les effets indésirables, le mal-être et l'angoisse.

Les drogues
La consommation de ces produits peut favoriser une réapparition des troubles liées à votre maladie, de plus elle s'oppose à la réussite de votre traitement.

Les médicaments
Ne prenez pas de médicaments non prescrits par votre médecin. Demandez l'avis de votre médecin ou pharmacien car des interactions avec votre traitement habituel peuvent apparaître.

La conduite automobile
un logo sur la boite vous indique « Soyez très prudent, ne pas conduire sans l'avis d'un professionnel de santé ».

Projet de grossesse
Si vous envisagez une grossesse, parlez-en avec votre médecin. Lui seul sera à même d'évaluer la poursuite du traitement.

La régularité du traitement

La prise régulière du traitement conditionne son efficacité qui apparaît après quelques semaines. Vous pouvez préparer un semainier pour ne pas oublier de prendre votre traitement.

La poursuite du traitement est indispensable pour obtenir une stabilité psychique. Par contre, une interruption brutale du traitement vous expose à un mal-être (rebond d'angoisse, d'insomnie, contractures) dans les jours qui suivent et, à plus long terme, à une rechute.

L'arrêt du traitement doit toujours être décidé en accord avec votre médecin prescripteur. Il doit être **progressif** sur plusieurs semaines.

Cette fiche d'information a été réalisée par les professionnels de santé du Réseau P.I.C. (Psychiatrie- Information - Communication).
Toutefois, cette fiche est un support d'information non exhaustif qui doit vous permettre d'en parler plus largement avec votre médecin ou pharmacien.
© Copyright réseau PIC – 2026